

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 9 mars 2021 à 19 h 30. Compte tenu de l'arrêté ministériel en vigueur en raison de la crise de la COVID-19, la séance se déroule en l'absence du public et les membres du Conseil sont réunis par un système de vidéoconférence.

EN PRÉSENCE DE

Kathy Poulin (mairesse), Jean-François Giasson (conseiller, district 1), Dominique Forget (conseillère, district 2), Mathieu Bouthillette (conseiller, district 3), Guy Séguin (conseiller, district 4), Carl De Montigny (conseiller, district 5), Manon Paquin (conseillère, district 6), Sophie Charpentier (directrice générale et secrétaire-trésorière) et Carl Lebel (directeur du service juridique).

2021-03-051 ENGAGEMENT FINANCIER - MAISON PHOENIX

ATTENDU QUE l'organisme sans but lucratif Maison Phoenix souhaite construire une résidence pour aînés, d'environ 24 logements, près du cœur du village ;

ATTENDU QU'une partie des logements bénéficiera aux personnes à faibles revenus ;

ATTENDU QUE les logements seront offerts en priorité aux valdavidoises et valdavidois et à leurs familles ;

ATTENDU QUE l'organisme a présenté une demande d'engagement financier par la Municipalité et qu'elle a présenté une étude de marché supportant son projet.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jean-François Giasson

et résolu à l'unanimité

DE SOUTENIR le projet de Maison Phoenix ;

DE S'ENGAGER à contribuer financièrement à hauteur de 200 000 \$ au projet de Maison Phoenix ;

DE S'ENGAGER à participer à hauteur de 10 % au *Programme de supplément au loyer* pour un maximum de vingt (20) logements, le tout étant conditionnel à la signature d'une entente dont l'ensemble des modalités seraient satisfaisantes ;

DE PRÉCISER qu'il s'agit des seuls engagements de la part de la Municipalité et qu'ils sont conditionnels à ce que le projet soit conforme à ce qui est énoncé au préambule.

ADOPTÉE

(SIGNÉ) Sophie Charpentier

Sophie Charpentier, MBA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

Copie certifiée conforme à l'original

Sophie Charpentier, MBA

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Date: 10 mars 2021